



Question écrite posée le mercredi 17 avril 2019

De M. Stéphane PEU
Député de Seine-Saint-Denis
Membre de la commission de loi

À M. François de Rugy
Ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire

Sécuriser l'avenir énergétique de la Corse

Permanence parlementaire

Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

☎ 01 41 68 21 89

✉ rdv@stephanep.eu.fr

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

🐦 Stephane1peu

➔ Abonnez vous à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à newsletter@stephanep.eu.fr

Farid Aïd

Député suppléant

Farid.aid.2020@gmail.com

LA
GAUCHE
DEBOUT ET
INSOUMISE



M. Stéphane Peu alerte M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire sur l'inquiétante situation dans laquelle le secteur énergétique de la Corse se trouve placé avec la remise en cause de la future Centrale du Vazzio, les incertitudes sur le GPL et le désengagement d'Engie.

Ce désengagement est confirmé par les déclarations de Madame Virginie Schwartz, directrice de l'énergie au ministère de la transition écologique et solidaire, qui a annoncé le départ d'Engie de la Corse et la disparition du GPL à l'horizon 2030.

Ces annonces, confirmées par Mme Josiane Chevalier préfète de Corse, nourrissent les inquiétudes des 85 agents sous statuts comme des 400 salariés externes concernés. Elles sont également très inquiétantes pour les usagers notamment les nombreuses familles modestes. En effet, cette exploitation structurellement déficitaire est, dans la cadre actuel, couverte par la péréquation tarifaire. Ainsi le départ de l'opérateur historique et l'arrivée d'exploitants à bas coûts, sur les réseaux de « gaz de ville » d'Ajaccio et de Bastia, conduirait, sans compensation financière, à des hausses de tarifs.

Le recul sur le projet de renouvellement la centrale du Vazzio est une autre illustration très préoccupante de ce désengagement. L'actuelle Centrale du Vazzio sera arrêtée en 2023. Cette échéance incontournable implique son remplacement par une unité au gaz naturel conformément au décret gouvernemental de 2016 et aux choix contractualisés par EDF, la CdC et l'Etat avec la PPE.

Le retard pris désormais accroît le risque de ruptures électriques comparables à celles des 27 jours de black out en 2005. Les tergiversations actuelles sur le dimensionnement du projet mettent en péril sa réalisation. De la même manière, la récente volte face sur le projet de gazoduc témoigne que les investissements à réaliser ne sont pas dimensionnés à partir des besoins tels qu'ils s'expriment mais à partir de logiques purement financières visant à réaliser une économie de 800 millions sur l'enveloppe de 1,6 milliard prévue.

Voilà comment l'avenir et la sécurisation du service public énergétique de la Corse, seraient sacrifiés sur l'autel de l'austérité et de la logique libérale à court-terme.

M. Stéphane Peu souhaite connaître les intentions du ministre pour :

- garantir le maintien de l'opérateur historique Engie pour l'exploitation des réseaux de gaz de Bastia et Ajaccio
- confirmer le projet de centrale à cycle combiné d'Ajaccio d'une puissance de 250 MW
- réaliser le gazoduc et de la barge d'approvisionnement des centrales de Lucciana et d'Ajaccio implantée au large de la cote orientale.